

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amélie de MONTCHALIN lance le premier plan santé au travail dans la fonction publique

Amélie de MONTCHALIN, ministre de la transformation et de la fonction publiques lance, en présence de Charlotte LECOCQ, députée, auteure de deux rapports et d'une loi sur la santé au travail, des organisations syndicales et des représentants des employeurs de l'Etat, hospitaliers et territoriaux, le premier plan santé au travail dans la fonction publique.

Fruit de plus de 2 ans de concertation, ce premier plan santé au travail dans la fonction publique comprend 5 priorités :

1. Développer le dialogue social et le pilotage de la santé et sécurité au travail
2. Prioriser la prévention primaire et développer la culture de prévention
3. Favoriser la qualité de vie et des conditions de travail
4. Prévenir la désinsertion professionnelle
5. Renforcer et améliorer le système d'acteurs de la prévention

Ce plan, qui vient compléter l'impulsion donnée par la ministre de la transformation et de la fonction publiques sur la santé au travail (ordonnance « santé-famille », protection sociale complémentaire et prévoyance, droit à la déconnexion reconnu dans le cadre de l'accord unanime relatif au télétravail, revalorisation de 20% de la rémunération des médecins travail de la fonction publique de l'Etat), comprend des mesures fortes et entend tirer des leçons de la crise avec notamment :

- Le renforcement de la prévention en matière de risques psycho-sociaux et de santé mentale, grâce à la promotion du secourisme en santé mentale ;
- Une politique volontariste pour établir des données sur la santé au travail ;
- Le soutien, sur les territoires le nécessitant, à la création et au développement de services de médecines de prévention mutualisés.

Amélie de MONTCHALIN, Ministre de la transformation et de la fonction publiques :

« Je souhaite que ce plan puisse « vivre » en tenant compte des réalités, toutes différentes, que connaissent nos agents publics. Les sujets d'organisation du travail, de qualité de vie et de conditions de travail impliquent un travail collectif et en proximité avec l'ouverture de négociations locales, dans le cadre d'un dialogue social soutenu. Plus généralement, les enjeux de ce plan sont les transformations de nos modes de

management et de nos collectifs de travail, avec, évidemment, l'objectif majeur d'attractivité de la fonction publique et de fidélisation de ses agents ».

Contact presse Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques :
presse.mtfp@transformation.gouv